

climats #70

Le journal de la ville

soulac
sur mer

P21

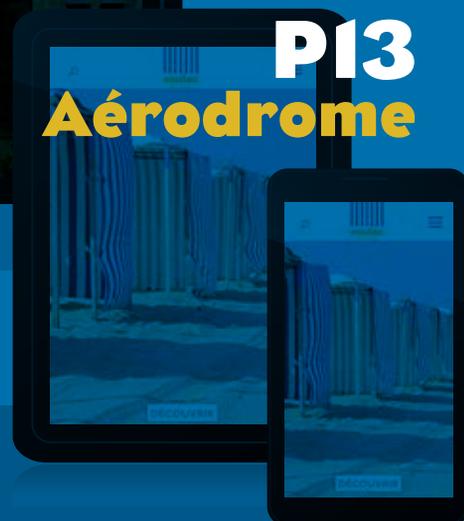
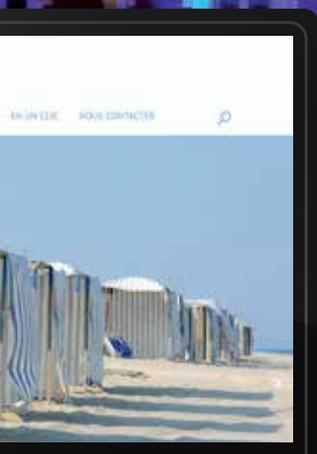
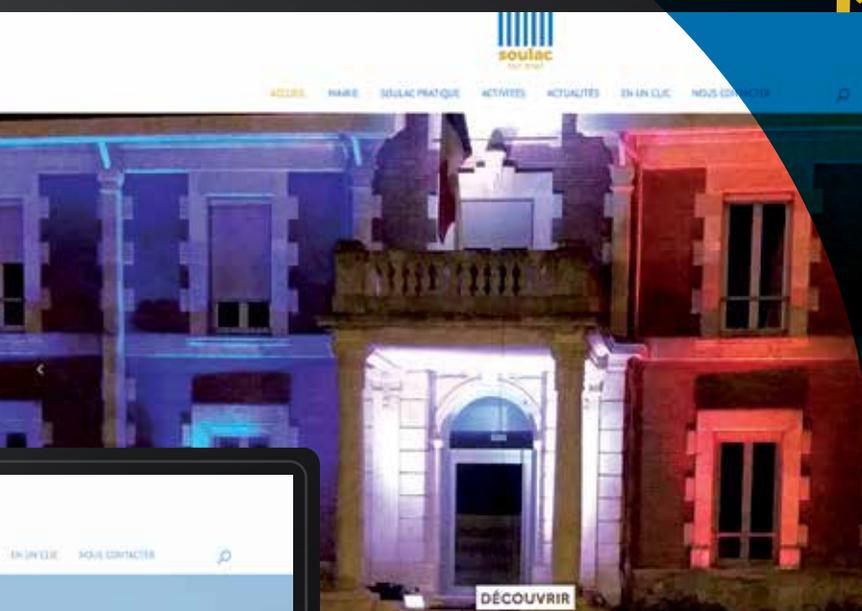
Métamorphoses
Nouveau site internet

P10

Vie Soulacaise
Miss Médoc
Fête de la mer

P13

Aérodrome



AUTOMNE 2018

e dito

« L'harmonie, le maître mot »



Pour son numéro 70, votre bulletin municipal prend un coup de jeune. Fidèle à lui-même, vous tenir au courant des réalisations, des transformations, des projets de votre commune, de la gestion et de la politique municipale mais aussi vous donner la parole. Avec cette nouvelle formule plus colorée et au format plus ergonomique « Climats » poursuit sa mission d'information et demeure « A l'écoute » de vos avis, suggestions, critiques constructives que vous adressez à vos élus.

Comme vous le savez, de grands défis attendent notre station balnéaire dans les prochaines années. Les projets à la fois exaltants et lourds de réhabilitation du front de mer et de limitation du recul du trait de côte sont en cours de concrétisation. Si certains ne relèvent pas de la compétence communale, les travaux dont nous assurons la maîtrise doivent indubitablement être réalisés en harmonie avec notre histoire spécifique. Soulac-sur-Mer possède un patrimoine, un passé à sauvegarder, nous devons continuer à lui être fidèle dans un cadre de pédagogie et de concertation.

Ainsi du nouveau Front de Mer qui va prendre forme en trois phases dès l'hiver prochain aux travaux de lutte contre le recul du trait de côte menés par la Communauté de Communes Médoc Atlantique (déjà commencés par des sauvetages de vestiges archéologiques du néolithique et un réengraissement massif de la plage centrale vers la plage des Naïades) l'enjeu majeur reste celui de construire et de permettre le Soulac de demain, celui que nous souhaitons tous ensemble.

Xavier Pintat

Maire de Soulac-sur-Mer

Sénateur honoraire de la Gironde

4

Mairie

Une pointe de démocratie

7

Solidarité

CCAS

8

Evènements

Rentrée pour tous
Waterman

10

Vie Soulacaise

13

Aérodrome

14

Environnement

Association communale
de chasse agréée de Soulac

15

Sport

Associations sportives

16

Culture

Un été culturel & festif

18

Tourisme

Office de tourisme : 1^{er} bilan

21

Métamorphoses

22

État civil

& Numéros utiles

ne pointe de démocratie

CONSEILS MUNICIPAUX

Extraits de la séance du conseil municipal
du 29 juin 2018

RAPPORT ANNUEL 2017 SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DES SERVICES PUBLICS DE L'EAU POTABLE ET DE L'ASSAINISSEMENT :

EAU

DISTRIBUTION : l'eau distribuée sur la commune provient des forages de Neyran, de Dartial et de l'achat au Syndicat de production d'eau potable de la Pointe de Grave. **615 159 m³** ont été mis en distribution, soit une moyenne de 1 685 m³ par jour.

84,641 km de linéaire réseau desservent 4 207 branchements. L'indice d'avancement de la sectorisation du réseau est de 60%.

La commune distribue l'eau gravitairement au moyen du réservoir surélevé de la Dune de Lespine (700 m³) pour une zone nord. L'autre zone (Amélie) est alimentée par un réservoir de 700 m³ équipé de pompes à débits variables maintenant une pression constante de 3 bars. En outre, afin de pallier des pannes éventuelles, la commune dispose d'une bache au sol de 700 m³ et du réservoir au sol du syndicat de production d'eau potable de la Pointe de Grave de 2 000 m³.

QUALITE DES EAUX : les critères sont définis par arrêté préfectoral du 9 août 2007. Les réservoirs de la Dune de Lespine ont été nettoyés et désinfectés. 37 prélèvements pour contrôler les paramètres microbiologiques et 37 pour les paramètres physico chimiques ont été réalisés. Une autosurveillance de 113 analyses de légionelles et 105 analyses bactériologiques mise en place par la Régie Municipale sous contrôle de l'ARS, a mis en évidence l'**absence de risque**.

FACTURATION D'UN ABONNÉ : pour 120 m³ consommés dans l'année et un compteur de 15 mm l'abonné a réglé 322,1585 € TTC (abonnement 48,7635 ; eau 118,16 ; part investissement 88,80 ; préservation ressources 11,24 ; redevance

pollution 38,40 ; TVA 16,795). Le montant des redevances pollution et préservation des ressources sont fixés par l'Agence Adour Garonne et non par la Régie Municipale.

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

DISTRIBUTION : le réseau de collecte gravitaire d'une longueur d'environ 67 km dessert 4 015 abonnés, soit 95,44 % des abonnés du service de l'eau. Ce réseau est équipé de 49 postes de relèvement d'eaux usées (dont 34 sont équipés de postes de télégestion permettant d'alerter le personnel d'astreinte au moindre dysfonctionnement). Les tuyaux en amiante ciment sont progressivement remplacés par du PVC.

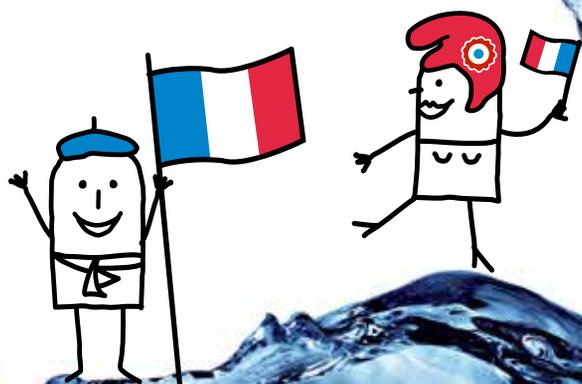
TRAITEMENT DES EAUX USEES : la station d'épuration de « Taffard » de la commune de Soulac-sur-Mer a une capacité de 24 000 équivalent/habitant. Le volume traité au cours de l'année 2017 est de 388 451 m³ dont 148 123 m³ durant la saison estivale.

La station d'épuration a produit 630 m³ de boues solides. Elles ont été épandues sur des terres agricoles. Le suivi agronomique a été réalisé par le bureau d'études CEDDEC.

La station d'épuration reçoit également des matières de vidange de l'entreprise Naud (1 040 m³ en 2017).

Des échantillons d'eau brute et traitées sont analysés par l'Agence de l'Eau, le SATESE 33 et la DDTM.

Les équipements de la station d'épuration (pompes, aérateurs, compresseurs...) ainsi que les débits entrants et sortants sont reliés à une alarme par téléphone au personnel d'astreinte dès l'apparition d'une anomalie.



FACTURATION D'UN ABONNÉ : Pour une consommation de 120 m³ annuelle, il a réglé 214,94 € TTC (abonnement 16,2517 ; assainissement 53,75 ; participation investissement 96,00 ; modernisation des réseaux 29,40 ; TVA 19,54).

SPANC (assainissement non collectif)

Il est géré directement par la commune avec recours à un prestataire de service, en l'occurrence la société Véolia. Les tarifs annuels du SPANC s'élèvent à 11,60 € pour un contrôle de diagnostic de fonctionnement pour un ouvrage existant et 37,60 € pour le contrôle de la conception, l'implantation et la bonne exécution des ouvrages d'assainissement non collectifs nouveaux, réhabilités ou lors de la vente d'immeuble.

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (ANC) :

signatures des conventions pour le dépotage des matières de vidanges provenant de 11 communes du Nord Médoc.

La station d'épuration de Soulac-sur-Mer a été retenue comme site de dépotage et de traitement des matières de vidanges issues de 11 communes du Nord-Médoc : Le Verdon-sur-Mer, Soulac-sur-Mer, Talais, Crayan-et-L'Hôpital, Saint-Vivien-de-Médoc, Vensac, Jau-Dignac-Loirac, Vendays-Montalivet, Queyrac, Valeyrac, Bégadan.

A cet effet, deux conventions ont été signées : l'une avec l'entreprise Aquitaine Vidanges Transports Naud (de Lesparre-Médoc), l'autre avec la SARL G. Naud (de Soulac-sur-Mer). Ces conventions définissent les conditions administratives et techniques d'admission des produits ainsi que le coût du traitement fixé à 12,00 € HT le mètre cube. Elles sont conclues pour une année renouvelable.





FONDS DEPARTEMENTAL D'AIDE A L'EQUIPEMENT DES COMMUNES (FDAEC)

Les opérations éligibles au FDAEC (limité à 80% du coût HT) concernent les travaux d'investissement réalisés sous maîtrise d'ouvrage de la commune.

Une subvention d'un montant de 24 007 € est donc sollicitée au titre du FDAEC pour des opérations de bâtiments (salle de sports, casino, marché municipal, église de l'Amélie, Tennis de la Forêt), d'équipement (véhicule de la plage, matériel électrique), de mobilier urbain (pupitres en Corten autour de la basilique).

LOCATION SALLE NOTRE-DAME

• Tarifs :

280 €/jour sans chauffage ; 330 €/jour avec chauffage ; 280 € caution salle ; 25 € caution clé.

• Manifestation payante et utilisation à but lucratif :

450 €/jour la salle ; 450 € de caution salle ; 25 € de caution clé.

Un PNR est défini comme « un territoire rural habité, dont les paysages, les milieux naturels et le patrimoine culturel sont reconnus au niveau national pour leurs fortes valeurs patrimoniales, mais dont l'équilibre est fragile ».

Les cinq missions des PNR sont :

- De protéger les paysages et le patrimoine naturel et culturel, notamment par une gestion adaptée,
- De contribuer à l'aménagement du territoire,
- De contribuer au développement économique, social, culturel, et à la qualité de vie,
- De contribuer à assurer l'accueil, l'éducation et l'information du public,
- De réaliser des actions expérimentales ou exemplaires dans les domaines cités ci-dessus et de contribuer à des programmes de recherche.



PARC NATUREL REGIONAL (PNR) MEDOC

Le 4 avril 2018 le comité syndical du Pays Médoc a approuvé le projet de charte du Parc Naturel Régional Médoc (après une longue procédure d'élaboration).

A son tour, le conseil municipal de Soulac-sur-Mer a approuvé sans réserve la Charte du PNR Médoc (rapport, plan du parc et annexes) qui lui avait été soumise par le président de Région. La commune a demandé son adhésion au syndicat mixte d'aménagement et de gestion du PNR Médoc. L'engagement est valable quinze ans.





cas

Une réunion de présentation des animations proposées par le CCAS s'est tenue le 5 octobre dernier avec pour thématique

« Le vieillissement : enjeu de société ».

LA MAJORITÉ DES PAYS EUROPÉENS FONT FACE À LA QUESTION DU VIEILLISSEMENT ACTIF ET EN BONNE SANTÉ.

La cause du vieillissement de la population est incontestablement une amélioration globale de la qualité de vie et de la santé de chacun.

Il est indispensable de préserver ce capital ; pour ce faire, il faut anticiper le vieillissement du corps et de l'esprit.

L'engagement du Conseil Départemental sur le bien vieillir permet à la commune de proposer la mise en place de cette politique globale de prévention et préservation de l'autonomie.



POUR BIEN VIEILLIR

Les ateliers de prévention visent à favoriser l'adoption de comportements favorables correspondants aux cinq éléments protecteurs de la santé, à savoir :

1. *Le lien social*
2. *La mobilité et activités physiques*
3. *L'activation cognitive et les loisirs*
4. *La nutrition*
5. *Le dépistage*



**ATELIERS GRATUITS
RENSEIGNEMENTS
ET INSCRIPTIONS :**

05 56 73 29 18
Service CCAS





entrée pour tous



LA RENTRÉE SPORTIVE ET CULTURELLE DU CMCS

Les activités sportives et culturelles ont fait leur rentrée le 24 septembre au Centre Municipal Culturel et Sportif (CMCS).

LE PROGRAMME DE LA SAISON 2018/2019 S'ANNONCE RICHE :

• Raymond et Xavier (anglais et espagnol), Maryse et Christian (généalogie), Nicole (scrabble), Sylvie (théâtre), reprennent les ateliers culturels.

• Michel (piano), Josette (peinture sur soie), Michèle (peinture sur bois) Gauthier (dessin, peinture) assurent la partie artistique.

• Ahmed (karaté et self-défense) et Stéphane (judo) se chargent des arts martiaux.

• Sandrine (basket), Thierry (badminton), Sylvain (danse), Sébastien (muscultation), Valérie (body zen, cardio-training, marche nordique, fit-ball, renforcement musculaire, stretching, gym enfants et ados), reprennent les activités sportives.

• **Toujours des essais gratuits avec l'opération PASS SPORT Club, qui permet, pendant un mois, de découvrir les différentes activités (seule condition : se présenter au C.M.C.S avec le Certificat Médical de(s) l'activité(s) souhaitée(s)).**



• L'école multisports revient également en partenariat commune/département afin de mettre le sport à la portée de tous les enfants de 6/11 ans fréquentant l'école Jules Ferry. Différents cycles (glisse, sports d'équipes, raquettes, nature...) sont proposés après les cours.

• **Le nouveau site internet de la mairie permet de télécharger tous les documents nécessaires aux inscriptions (programme , certificat médical, fiche d'inscription) :**

<https://www.mairie-soulac.fr/activites/centre-municipal-sportif/> ou sur le site de la mairie « activité / sports et loisirs / les activités cmcs ».

ATTENTION LE CMCS EST FERMÉ TOUS LES LUNDIS MATIN.



RENSEIGNEMENTS :

05 56 09 82 99

e.beitz@mairie-soulac.fr · l.stocker@mairie-soulac.fr



L'ÉCOLE PRIMAIRE JULES FERRY

Le 3 septembre, Xavier Pintat - maire de la commune - et Laurent Bisetto - directeur de l'école primaire Jules Ferry, entourés respectivement d'Evelyne Moulin (adjointe aux affaires scolaires), des équipes techniques et administratives de la mairie pour l'un et des équipes pédagogiques en partie modifiées pour l'autre, ont accueilli les élèves et leurs parents. 175 élèves sont répartis en huit classes.

À 15 h 30, une rentrée musicale a été inaugurée avec les enseignants et le groupe de jazz « Regain » (bénévolement) qui ont invité parents et enfants à un concert suivi d'une collation offerte par la municipalité.

LES ENSEIGNANTS :

En petite section de maternelle Magaly Bergeon arrive de Saint-Estèphe. Marie Boutroy (déjà à Soulac) et Anne-Lise Baril (qui vient de Grayan) se partagent la moyenne/grande section de maternelle). La classe de CP est conservée par Anne-Laure Sanchez (Audrey Dogna assurant les lundis), celle de CP/CE1 par Emmanuelle Perrin, celle de CE2 par Agnès Delente, celle de CM2 par Laurent Bisetto (Audrey Dogna assurant les vendredis). Catherine Féron vient de la région Parisienne pour reprendre la classe de CM1. Arthur Thiébault est nommé titulaire remplaçant rattaché à l'école de Soulac.



LES PROJETS : ILS SONT DÉVELOPPÉS AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DE LA COMMUNE

L'initiation au golf va naître sous forme d'une dizaine de séances au Balata Golf Practice de Grayan-et-L'Hôpital. Le surf sera développé également en une dizaine de séances pour les CM1 et les CM2. Au printemps, les leçons de natation reprendront. Le « projet musique » avec Dominique Duluc et la visite du Phare de Cordouan pour la classe de CM2 figurent au programme.



MÉDOC WATERMAN CHALLENGE : 8^{ÈME} ÉDITION

« Le ciel, le soleil et la mer », alliés indéfectibles de la station balnéaire de Soulac étaient présents ! Les samedi 15 et dimanche 16 septembre s'est déroulé sur la plage des Olives le 8^{ème} Médoc Waterman Challenge, organisé par le Médoc Waterman Club, présidé par Nicolas Maridat.

Cette année le Challenge constituait la partie finale d'un circuit sélectif pour le Waterman Tahiti tour. Deux billets d'avion étaient mis en jeu offerts par Air Tahiti Nui pour partir à Tahiti dans le cadre du Watermana 2018 qui se déroulera du 26 novembre au 2 décembre.

Température douce de l'air, eau à 15 °... des conditions « idéales » pour cette course de 15 600 mètres ! Se succèdent 1 400 mètres de nage, 4 800 m de Prône Paddle, 4 000 m de course sur la plage et 5 400 m de stand up paddle. Les vainqueurs de cette première journée, ponctuée d'une soirée tahitienne, ont été Joseph Guéguen pour les hommes et Sandrine Berthe pour les femmes.

La seconde journée dédiée aux familles, s'est déroulée sous un soleil estival avec tests de planches et challenges loisirs par catégories. Le challenge regroupant 70 participants verra triompher Tom Questard.





FESTIVAL « CINÉ EN COURTS »

Du 20 au 23 septembre : le 78^{ème} festival national « Ciné en Courts » a prolongé la saison culturelle

Le rendez-vous national du court-métrage des cinéastes amateurs de la FFCV (Fédération Française de Cinéma et de Vidéo) a élu domicile pour la 3^{ème} fois à Soulac. Rebaptisé « Ciné en courts », ce festival semble se plaire dans la station balnéaire puisque son président Jean-Claude Michineau a d'ores et déjà pris rendez-vous pour 2019.

Il s'est déroulé au cinéma Océanic, accueillant les 8 régions de France et les 82 films sélectionnés pour 14h30 de projection.

Le jury présidé par Jérôme Rodriguez a attribué 20 prix et sélectionné les 60 minutes qui représenteront la FFCV au concours international.

Le partenariat entre l'association des Commerçants de Soulac et l'organisation du festival fut concrétisé par l'installation du «bistrot des festivaliers» sur la place du marché.

Le prix du Président de la République (un vase de Sèvres) est allé à « D'une rive à l'autre » de G.Corporon (club de Sète). Celui de la Ville de Soulac à « L'épicéa et le sanglier » de G.Delarue et B.Sterckman.



SÉCURITÉ

Le 31 juillet : les forces de la sécurité estivale se sont rencontrées à l'invitation du maire Xavier Pintat

Il est d'usage qu'une réception des différents acteurs de la sécurité de la station balnéaire leur permette chaque été de faire connaissance entre eux et avec leurs partenaires communaux.

Daniel Milliet, adjoint à la sécurité, les représentants du conseil municipal, les directeurs des services municipaux concernés, ont accueilli les 48 gendarmes de la Communauté de Brigade de Soulac-sur-Mer

(commandés par le Major Parioleau) parmi lesquels 16 membres du DSIG (sous le commandement du Major Vanhoucke), les 36 sauveteurs (8 MNS-CRS - 6 SNSM et 22 sauveteurs civils, contractuels de la commune) commandés par le Brigadier Chef Philippe Frezzato, les 17 policiers municipaux (dont deux maîtres-chiens et 10 renforts saisonniers) sous la direction de François Schroeder, les Sapeurs Pompiers représentés par le Colonel Lendres (commandant le groupement nord-ouest) et le Lieutenant Braz (commandant le centre de secours de Soulac).





BÂTI ANCIEN

Samedi 6 octobre :

L'Association des Propriétaires de Villas Anciennes, en partenariat actif avec la commune de Soulac, a récompensé deux réhabilitations de Bâti Ancien Soulacais : Antoine et Sonia Verdoni pour la Villa Julienne « pour avoir totalement repris et sauvé une villa ancienne dont les éléments fondamentaux

commençaient à subir l'irréparable et redonné une seconde vie au bâti » ; Philippe et Catherine Sauzey pour la Villa Cordouan « pour avoir rénové et réhabilité de nombreuses particularités spécifiques aux villas anciennes soulacaises, sur un chalet emblématique en respectant les critères du fil conducteur ».

MARCHE ROSE

Dimanche 7 octobre

Quelque 250 marcheurs ont répondu à l'appel de l'Association des Galopins de Guyenne en faveur de la « marche rose » et de l'AGIDECA dans le cadre des différentes manifestations d'« Octobre Rose » destinées à la sensibilisation au cancer du sein.



ÉLECTION DE MISS MEDOC

Le 24 juillet : Prescilla Rose est élue Miss Médoc 2018 au Palais des Congrès.

Maëva Coucke, Miss France 2018 et Xavier Pintat, l'ont couronnée en présence d'un aréopage de personnalités et de reines de beauté. Le show de Prestige et le concours étaient présentés par Camille Cerf (Miss France 2015). Clémentine Roux (sa 1^{ère} dauphine) et Léa Medjane (sa 2^{ème} dauphine) ont également participé avec elle à l'élection de Miss Aquitaine le 6 octobre au Casino Barrière de Bordeaux.



LA CONFRÉRIE DU CÈPE

Le 18 août, la Confrérie Gastronomique du Cèpe de la Pointe du Médoc a organisé son XVII^{ème} chapitre solennel présidé par le Grand Maître Jean-Marie Andreux et le président d'honneur Xavier Pintat.

41 confréries épiciuriennes amies avaient répondu à l'invitation. Des adoubs et intronisations de chevaliers, dignitaires et ambassadeurs ont été réalisés après lecture des « mérites » de CV quelque peu malmenés au profit de l'humour. Tel Michel Rouyer, président de l'association des commerçants de Soulac, intronisé ambassadeur du cèpe de la Pointe du Médoc. Comme les autres, il s'est soumis aux rites de dégustations et a prêté serment d'allégeance au Cèpe de la Pointe du Médoc avant d'inaugurer officiellement la Foire Gastronomique sur la place Aliénor d'Aquitaine.





FÊTE DE LA MER

Monseigneur Lacombe, évêque auxiliaire du diocèse de Bordeaux présidant la cérémonie religieuse, Xavier Pintat, aux commandes des manifestations festives profanes, ont uni leurs talents afin de donner un lustre remarquable à cette journée bénie par le soleil. Une parenthèse de lumière fermée par le superbe spectacle « Bulletin météorologique pyrotechnique » signé Jacques Couturier.

La population des Soulacais et des touristes, toujours réceptive et enthousiaste a participé en masse à l'office religieux dans la basilique Notre-Dame de la Fin des Terres concélébré par le curé de Soulac, le Père Da Rocha, et le Père Papet, assistés par le diacre Joël Basileu. Les notes de l'orgue Mutin Cavallé Coll rénové, ont accompagné la ferveur des fidèles.



Puis elle a suivi la procession religieuse précédant la fanfare entraînante de La Banda d'Ornon dans la rue de la Plage, a gagné le Front de Mer à la suite du cortège des élus et des personnalités, afin de profiter des parades aérienne et nautique, de la bénédiction de la mer, du jet de la gerbe à la mer, transmise des Jeunes Sapeurs Pompiers au Médoc Waterman Club.

Une réception dans la salle socioculturelle a accueilli personnalités civiles et militaires locales et régionales et les élus, ainsi que Verena Grafen Von Roedern, consul général d'Allemagne.



EXPOSITION DES BEAUX-ARTS

Du 31 août au 16 septembre, le musée d'art contemporain a accueilli l'exposition annuelle de la Société des Beaux-Arts de Soulac et de sa Région (SBASR) présidée par Hervé Mouret.

Vingt-cinq artistes ont exposé leurs œuvres avec comme invité d'honneur Gérard Aimar avec ses collages. Un espace « Photo » était dédié à l'exposition intitulée « Le mouvement à travers les sports de glisse et mécaniques en Médoc ».





PORTES OUVERTES

Trois journées Portes Ouvertes ont été organisées par l'aéroclub de Royan-Soulac durant l'été 2018 afin de faire découvrir les activités aéronautiques présentes sur les installations.

Les pilotes des avions mais aussi des ULM trois-axes (ressemblant à un avion) ou pendulaires (aile delta) ont partagé leur passion avec les nombreux visiteurs présents. L'attraction principale constituée par les baptêmes de l'air au-dessus de la pointe médocaine, fut servie par le soleil lors de chacune des journées. Record battu le week-end du 17 août avec 210 personnes transportées pour 37 heures de vol consécutives !

Une fois encore, l'hélicoptère EC 135 du Service du Pilotage de la Gironde et ses équipages ont attiré une foule de curieux avides de renseignements sur cet engin et ses activités portuaires si particulières.

En effet, nombre de Soulacais ignorent encore que cet hélicoptère rouge et blanc qui sillonne leur ciel, de jour comme de nuit, dépose par treuillage des pilotes maritimes sur les navires entrant ou sortant de l'estuaire de la Gironde et cela à plusieurs kilomètres au large des côtes.



FUTURS PILOTES DÈS LE COLLÈGE

Le passage du Brevet d'Initiation Aéronautique (BIA) est devenu le fil conducteur de l'enseignement de l'aviation sur l'aérodrome de Soulac-sur-Mer depuis plusieurs années. Une nouvelle session ouvre avec la rentrée scolaire.

Le BIA est ouvert aux collégiens de 4ème et 3ème du collège Georges-Mandel. Cet enseignement dispensé sous l'égide de l'Éducation Nationale comprend des sujets variés comme l'histoire de l'aviation, la mécanique du vol, la réglementation ou encore la navigation aérienne. Les cours ont lieu tous les samedis matin dans les locaux de l'aéroclub situé sur l'aérodrome de la Runde à Soulac. Ils sont assurés par des moniteurs bénévoles et seule une participation aux frais de fonctionnement et aux vols réalisés est demandée.

L'examen final se déroulera en mai 2019 au lycée de Royan, l'aéroclub dépendant de l'Académie de Poitiers. De plus des sorties sont habituellement organisées vers des sites dédiés à l'aviation (Usine Dassault, Musée de l'Air et de l'Espace à Paris,...).

Le diplôme acquis permet un accès facilité à ceux qui souhaitent poursuivre en école de pilotage : obtention de bourses, coup de pouce pour l'entrée en filières spécialisées dans l'aéronautique civile ou militaire...

RENSEIGNEMENTS :

FRANÇOISE LUGAN

(Présidente de l'Aéroclub Royan-Soulac,
responsable pédagogique)
flugan@free.fr

LAURENT BASSIBEY

(vice-président, responsable de la structure soulacaise)
laurent.bassibey@gmail.com



soulac
sur mer



Association communale de Chasse Agréée de Soulac

Les 185 adhérents de l'Association Communale de Chasse Agréée de Soulac (ACCA) se placent toujours et encore sur le front de veille de l'environnement avec à leur tête le président Laurent Bassibey.

L'activité cynégétique de l'année, marquée par le passage du gibier migrateur dépend des conditions climatiques. Le grand gibier, pour sa part, ne subit pas d'influence météorologique et reste bien présent sur les secteurs forestiers avec quelques intrusions non désirées de sangliers dans les cultures céréalières, provoquant quelques dégâts. Le plan de chasse régleme le tout.

Une baisse des adhérents est constatée. En effet, alors que les permis sont en hausse au plan national, les cartes vendues par l'association diminuent. Elles sont ainsi passées de presque 500 il y a une quarantaine d'années à 185 en 2018. Effet induit en partie aussi par l'influence de l'intercommunalité qui permet à tout chasseur voulant exercer à Soulac de prendre sa carte sur une des cinq communes de l'Association Intercommunale.

En conséquence, si les lâchers de faisans de tir restent constants pour cette saison, il sera nécessaire de les réduire en cas de nouvelle baisse.

A la demande des services de l'Etat, une mise à jour du règlement intérieur a été réalisée et soumise au vote, puis approuvée à l'unanimité.

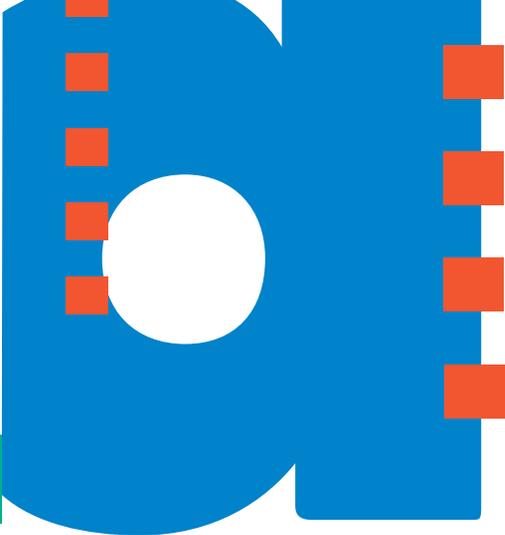
Des travaux de réouverture de milieux très fermés par des friches sont engagés en collaboration avec le Grand Port Maritime de Bordeaux et la participation financière de la Fédération des Chasseurs de la Gironde, sur la zone nord, entre la zone artisanale et la limite du Verdon.



RAPPEL IMPORTANT

L'ACCA est détentrice du droit de chasser sur l'ensemble de la commune (sauf le casier de Neyran, attribué par un bail communal à l'ACCENM - association communale de gibier d'eau du Nord Médoc). De fait, tout chasseur voulant y pratiquer un acte de chasse doit être détenteur d'une carte délivrée par l'Association. Ceci inclut toutes les formes de chasses : migrateurs, tonnes à canards, filets (pantes à alouettes), postes de tirs, gibier sédentaire, gros gibier, chasse à l'arc, En cas de contrôle par la garderie, la non présentation de la carte est une infraction de « chasse sur autrui » (contravention de 5^{ème} classe, 1500 € d'amende).





Associations sportives

Deux associations majeures du paysage sportif de Soulac, après une saison estivale extraordinaire en termes de performances sportives choisissent de tourner une page dans les meilleures conditions possibles. Chez les Galopins de Guyenne, Christian Bayle, après une année de co-présidence d'initiation, cède son poste de président à Arnaud Loubère. Au Tennis Club de Soulac, René Dousset passe la main à Yannick Roussel.

Le même objectif pour les nouveaux présidents : profiter des acquis des prédécesseurs et les développer. Le soutien du maire et de la municipalité leur est assuré.



LES GALOPINS DE GUYENNE

La Virée des Galopins du 22 juillet dernier, compétition majeure du club et des animations sportives estivales du Médoc, a réuni 1 700 participants. Arnaud Loubère entend continuer à porter haut les couleurs des Galopins en France et à l'étranger avec le soutien des « Anciens » qui se retirent certes de la direction mais demeurent actifs au sein de la troupe.



LE TENNIS CLUB DE SOULAC

Le tournoi open du mois d'août, classé hors catégorie, a dépassé les records de participation et de qualité : 429 joueurs (contre 388 en 2017) ont disputé 412 parties en 16 jours. René Dousset passe donc le témoin à Yannick Roussel d'un club en pleine forme, bénéficiant d'installations exceptionnelles enrichies prochainement de 2 cours de padel-tennis.





été culturel & festif

AU MUSÉE

L'EXPOSITION « NI VU NI CONNU » a pris ses marques au musée dès l'ouverture. Les peintures et sculptures de la seconde et dernière partie de la collection de la Ville ont été présentées au public. Petite fréquentation due, peut-être, à une météo qui favorisait plutôt les visites... à la plage !

En revanche, **LES 4 ATELIERS « CRÉER SON CARNET DE VOYAGE »** animés au musée par Heidi Moriot ont suscité l'enthousiasme de très nombreux enfants. Sous forme de rencontres, balades, trouvailles, textes, collages, l'idée était de débiter la création d'un carnet de voyage pouvant ensuite être agrémenté pendant le reste des vacances. Un franc succès avec un concours à la clé : celui de la plus belle couverture qui verra sa parution dans l'agenda de l'été 2019.

LES VISITES GUIDÉES « DÉCOUVERTE DES BORDS DE L'ESTUAIRE »

organisées en collaboration avec le CPIE Médoc, les mardis après-midi du 17 juillet au 28 août, elles ont permis aux groupes d'une cinquantaine de visiteurs de faire connaissance avec cette façade particulière de la commune, celle du plus grand estuaire d'Europe. Histoire, fonctionnement, intérêts environnemental et économique, préservation.... Un public attentif et curieux dont nous retiendrons une des réflexions : « La plage mais pas que... ! »





DES SPECTACLES EN CENTRE-VILLE

DU THÉÂTRE MUSICAL avec Mike Starnight pour un concert détonnant d'énergies ; des arts de rue clownesques, loufoques et burlesques avec « Le Championnat du Monde d'Aquatisme » et ses épreuves plus que surprenantes ! L'artiste franco-allemand Immo en un mélange explosif de ses deux cultures enchaînant magie, jonglage, musique et acrobaties. Les « Crazy Mozarts » deux musiciens totalement fous dans une symphonie de gags.

Ces spectacles de qualité, généreux et interactifs ont à chaque fois rempli la place J.-F. Pintat. Ensemble, petits et grands ont participé et partagé ces moments artistiques, une vraie fête !

LE CYCLE DE CONFÉRENCES

Grand succès avec un public quasi deux fois plus nombreux cet été. Six sujets volontairement variés, des conférenciers captivants, ces rendez-vous des mercredis à la salle socioculturelle ont accueilli, pour la majorité d'entre eux, plus d'une centaine de personnes.

« PARTIR EN LIVRE »

Les nichoirs à livre, version été, ont repris leur place sur la plage ! Durant une dizaine de jours, goûters, animations, rencontres-dédicaces, conférence autour du livre jeunesse ont été organisés en collaboration avec la Librairie de Corinne et CAP33. Pour la 4^{ème} année, Soulac s'est inscrit dans cette manifestation nationale, gratuite et festive visant à transmettre à tout jeune public le plaisir de lire.

LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Dans le même objectif que l'opération « Partir en livre », nos bénévoles ont organisé, chaque mardi et jeudi de l'été, des ateliers ludiques pour les jeunes Soulacais et touristes.

LE CAMION QUI LIVRE

La librairie ambulante du Livre de Poche a fait étape sur le front de mer les 2 et 3 août. Amené par la commission animations de la ville et, selon le principe, pris en charge par la Librairie de Corinne, cet événement a rempli sa mission en proposant une sélection de livres pour tous les âges et goûts. Le public a pu se retrouver dans ce lieu convivial et rencontrer, pour des séances dédicaces et ateliers d'écritures, les auteurs Sophie Laroche et Grégoire Delacourt.

LE SERVICE CULTUREL A SOUTENU

LE FESTIVAL « LES ÉCHAPPÉES MUSICALES DU MÉDOC »

pour deux concerts programmés le 2 août. L'un l'après-midi, à la chapelle de l'Amélie, à destination du jeune public pour un conte musical sur la célèbre musique d'Edvard Grieg suivi, en soirée en la basilique, d'un concert Cordes, «Bach à Soulac». Edifices bondés, nombreux rappels, ces jeunes artistes exceptionnels, issus des plus grands orchestres français et européens, ont à chaque fois enchanté l'auditoire.

JOURNÉE DU PATRIMOINE Une grande balade dans le marais de Neyran ! Sous un soleil radieux, Patrick Lapouyade et Laurent Bassibey ont guidé le cortège d'une cinquantaine de curieux pour une découverte des richesses du site, histoire, système hydraulique, flore, faune, couloir migratoire... Les activités traditionnelles étaient à l'honneur avec la visite d'une tonne de chasse dont le propriétaire, Serge Gonzales, nous a fait partager sa passion. Largement après l'heure prévue, l'après-midi se terminait autour d'une dégustation d'huîtres du Médoc produites sur le site par la Ferme Aquacole de Neyran. Merci pour ces bons moments à tous les acteurs de « L'Art du Partage », thème 2018 de ces journées européennes.

Office de tourisme 1^{er} bilan

Nicolas de Davydoff, directeur adjoint de l'office de tourisme intercommunal Médoc Atlantique pour la Pointe du Médoc, dresse un premier bilan, particulièrement ciblé sur notre station balnéaire de Soulac-sur-Mer. Les premiers chiffres déjà connus restent à compléter par ceux de l'arrière-saison particulièrement ensoleillée, qui pourraient compenser quelques dépressions climatiques de l'avant-saison.

Fréquentation chiffres clés

28 520

C'est le nombre de visiteurs accueillis au relais d'information touristique de Soulac-sur-Mer sur les seuls mois de juillet et août. Il s'agit du relais d'information touristique le plus fréquenté à l'échelle de la Communauté de Communes Médoc Atlantique.

100 000

C'est le nombre de nuitées déclarées par les campings de Soulac-sur-Mer pour le seul mois de juillet 2018 (contre 92 000 pour juillet 2017).



Courant septembre, l'Office de Tourisme Médoc Atlantique a dressé, sur la base des nuitées déclarées au titre de la taxe de séjour, des taux d'occupation des locations de vacances et d'une interrogation de ses partenaires (hébergeurs, prestataires d'activité, restaurateurs, commerces...), un premier bilan de l'activité touristique sur la destination pour cette saison 2018.

Dans les grandes lignes, il ressort que la saison aura été atypique. Elle a plutôt mal démarré en avril avec un temps nettement pluvieux. Ces conditions météorologiques auront joué défavorablement à plusieurs niveaux : baisse directe des fréquentations de proximité (notamment métropolitaine) et incidence sur les choix de destination - cette période de pluie correspondant à celle des réservations pour les séjours d'été.

Les ponts de mai ont permis un net rattrapage (+ 31% de nuitées en mai 2018 par rapport à 2017) quand, globalement, le mois de juin est resté stable.

C'est le début du mois de juillet qui aura été surtout poussif. Bien des causes probables ont été évoquées : « effet Coupe du Monde », rapport qualité-prix qui avantagerait des destinations étrangères (par exemple méditerranéennes) rendues également plus accessibles grâce aux vols low cost... Le fait est que 43% des français partis cet été en vacances ont fait le choix de l'étranger (contre 36% pour l'été 2017).

Fort heureusement, les retours collectés concernant le mois d'août sont très encourageants, 83% des partenaires de l'Office de Tourisme interrogés déclarant un (très) bon mois d'août. Quant au rôle des « septembristes », il peut encore donner à cette saison un tour définitivement favorable...

15 000

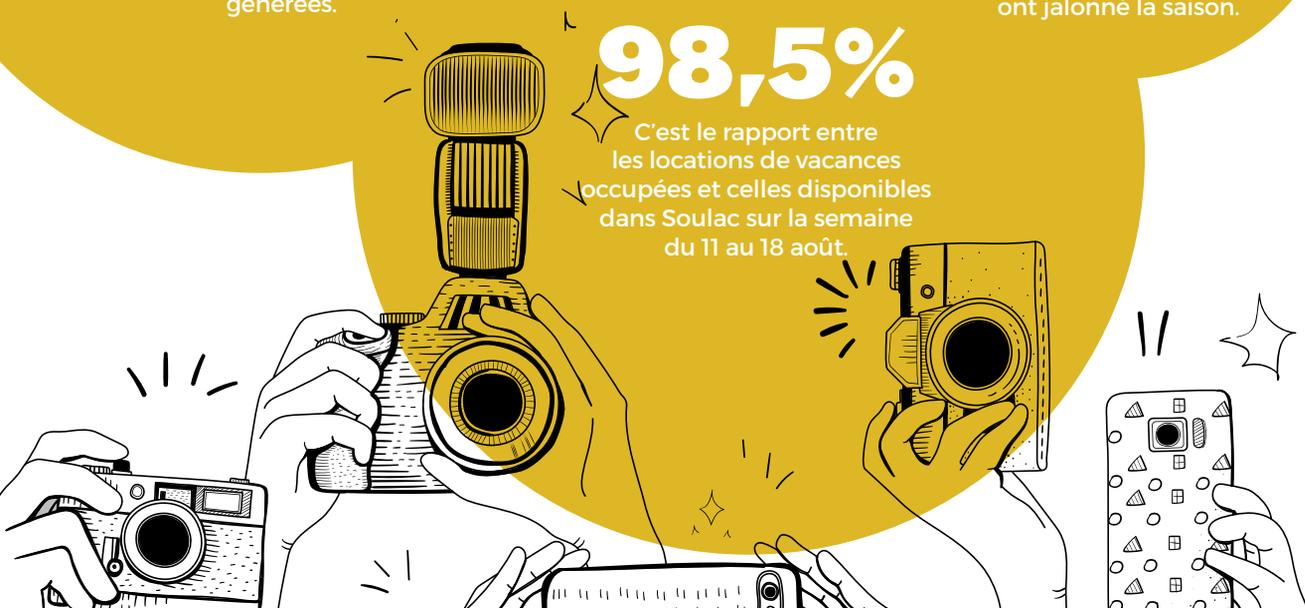
C'est le nombre de participants venus spécialement pour Soulac 1900, lors du week-end de juin. Cette estimation obtenue à partir de l'activité des réseaux de téléphonie mobile sur la station, a également permis de faire une estimation de 10 000 nuitées générées.

3 020

C'est le nombre de croisiéristes (d'origines allemande, italienne, chinoise ou américaine) directement accueillis par l'équipe de l'Office de Tourisme Médoc Atlantique place de la Basilique, lors des escales qui ont jalonné la saison.

98,5%

C'est le rapport entre les locations de vacances occupées et celles disponibles dans Soulac sur la semaine du 11 au 18 août.





LES COMMERÇANTS : PARTENAIRES EFFICACES

L'association des commerçants crée chaque été des événements susceptibles de dynamiser l'économie touristique. Le week-end Splash#1 des 15 et 16 septembre comptera parmi les meilleurs. Gratuit, grand public, il a célébré les 68 ans du combi VW emblématique de la génération après guerre. 210 combis Volkswagen rassemblés sur le front de mer ont partagé les faveurs des visiteurs avec un village d'exposants, un salon du tatouage, la fête aquatique du Médoc Waterman Challenge, soirée tapas et concert au casino, sous un indéfectible soleil bienfaisant.



LE MARCHÉ DES SAVEURS : TRÈS APPRÉCIÉ

Nouvelle initiative en 2018 le Marché des Saveurs des samedis soirs de juillet et août a suscité l'engouement. Fréquenté par un millier de personnes lors de chaque édition, agora de convivialité en famille ou entre amis, servi par la douceur des soirées, il a séduit immédiatement les amateurs de plein air et de cuisines exotiques, tels grillades, couscous, nems, acras, cochon à la broche, ...

L'ensemble à déguster en musique sur les tables installées sur la place de la basilique ou ses pelouses accueillantes.





Parce qu'une ville est toujours en mouvement, s'enrichit de nouvelles expériences, de nouveaux habitants, elle doit savoir évoluer pour renforcer ses valeurs et son attractivité.

Compte tenu de l'évolution rapide du web, le premier site Internet de la mairie de Soulac-sur-Mer, créé il y a plus de dix ans, ne répondait plus aux attentes des visiteurs, habitants et internautes notamment en termes de fonctionnalités. **C'est pourquoi, le site nouvelle version, en ligne depuis le mois d'août 2018, devient un outil plus moderne, plus intuitif, plus ergonomique et plus clair avec par exemple plus de photos. Au format, « responsive web design » qui vise à l'élaboration de sites offrant une expérience de lecture et de navigation optimales pour l'utilisateur quelle que soit sa gamme d'appareil (téléphones mobiles,**

tablettes, liseuses, moniteurs d'ordinateur de bureau), il est une source d'informations à part entière pour la population locale mais également une vitrine pour les futurs nouveaux habitants ou les porteurs de projets économiques.

De plus, grâce à un partenariat avec le service-public.fr, les internautes peuvent réaliser un certain nombre de démarches administratives en ligne : demandes d'actes d'état civil, formulaire pour les dossiers d'urbanisme...

Au-delà, vous trouverez sur ce site une multitude d'informations pratiques concernant la vie quotidienne de chacun mais aussi des rubriques spécifiques comme les actualités, les travaux en cours ou les activités proposées au sein de notre commune.

DANS LE SOUCI D'AMÉLIORER DE FAÇON PERMANENTE LA COMMUNICATION ENVERS LES ADMINISTRÉS, LA COMMUNE A FAIT LE CHOIX DE MODIFIER SON AFFICHAGE LÉGAL. Ainsi, un panneau numérique extérieur, implanté sous le hall de la Mairie, remplace les anciens supports en bois.

Un affichage dynamique, accessible 7j/7, 24h/24, adapté aux personnes à mobilité réduite qui permet de retrouver l'intégralité de la communication réglementaire et institutionnel en un seul écran tactile.



RENDEZ-VOUS SUR :
www.mairie-soulac.fr
pour plus d'informations



NAISSANCES

BROUSSIN Paola, Silvia, le 7 juin 2018
 BERTIN HOUDAYER Jade, Katie, Catherine, le 25 juillet 2018
 TRIVIER Léo, Jean, Didier, le 5 septembre 2018
 THOMPSON Andrew, Banes, le 14 septembre 2018

MARIAGES

BOURSEAU David, Alexandre et MARTIN Delphine, le 19 mai 2018
 CHARPENTIER Eric, Daniel et MONTANA Rosetta, le 16 juin 2018
 FONTVIEILLE Frédéric, Marc, Alex et CHENACHI Carole, Eléonore, Raymonde, le 22 juin 2018
 THOUVARECQ Laurent, Jean-Marie et MIHAILOV Leonor, le 11 juillet 2018
 GEOFFROY Arnaud, François, Philippe et KALIWE Susanne, le 18 août 2018
 JOUY Florian, Jean-Frédéric, Thierry et MOREAU Camille, Anne-Charlotte, le 25 août 2018
 BROOKS Brian, Albert, Roger et SOLER Amandine, Emilienne, Jacqueline, le 1er septembre 2018
 AZCON Séverine et MOULENQ Marina, le 15 septembre 2018
 MONCASSIN Aurélien, Florent, Bernard, William et GAUBERT Séverine, le 22 septembre 2018

DÉCÈS

Michel, Charles, Jules RICCY, le 28 mai 2018 (71 ans)
 Pierre, Edmond GALLION, le 11 juin 2018 (95 ans)
 Georges AGERT, le 14 juin 2018 (84 ans)
 Joseph PESENTI, le 14 juin 2018 (83 ans)
 Michel, Marcel DUMAS, le 15 juin 2018 (82 ans)
 Marie, Thérèse, Raymonde COURRIAN née CASSOU-PUCHEU, le 15 juin 2018 (87 ans)
 Marcelle, Nicole TARRET, le 19 juin 2018 (79 ans)
 Mauricette, Madeleine MAU née PASSIOT, le 20 juin 2018 (99 ans)
 Simone-Christiane-Ginette BESNARD, le 23 juin 2018 (90 ans)
 Georgette, Paula JACQUEMART, le 24 juin 2018 (90 ans)
 André, Henri MARCHANDON, le 9 juillet 2018 (83 ans)
 Monique, Solange CIVIER née SAVISKY, le 11 juillet 2018 (76 ans)
 Louis NISSOU, le 16 juillet 2018 (90 ans)
 Gilbert GIRARDEAU, le 16 juillet 2018 (82 ans)
 Michel, Dimitri, Claude ANDRÉ, le 18 juillet 2018 (88 ans)
 Marie TRÉPAUT née DASSÉ, le 24 juillet 2018 (100 ans)
 Jeanne, Marie JUBÉ née DESERIER, le 2 août 2018 (87 ans)
 Thierry FERRU, le 3 août 2018 (55 ans)
 Lucette, Camille, Berthe MUSTIN née PETEL, le 7 août 2018 (96 ans)
 Jean BRUNET, le 7 août 2018 (91 ans)
 Marguerite, Marcelle DUPEYRAT née BERTHONNET, le 13 août 2018 (98 ans)
 Albert, Raoul COUVRAT, le 21 août 2018 (92 ans)
 André, Michel LUCEYRAN, le 23 août 2018 (84 ans)
 Marie, Anne BOURCEAU née FARDEAU, le 23 août 2018 (104 ans)
 Gisèle, Rachel, Rosalie GIRODET née GUIDEZ, le 26 août 2018 (94 ans)
 Jésus PEREZ, le 31 août 2018 (63 ans)
 Jeanne, Jacqueline MANCIET née BOUILLEAU, le 3 septembre 2018 (92 ans)
 Jean NUTER, le 8 septembre 2018 (92 ans)
 Jean BERRON, le 15 septembre 2018 (94 ans)
 Christiane, Josette RAUFFET née GARNIER, le 23 septembre 2018 (97 ans)



GENDARMERIE: 17 - Rue Olivier Guinet
05 56 73 33 90

POLICE MUNICIPALE:
05 56 73 29 15

SAPEURS-POMPIERS: 18 ou 112 (portable)
Rue Olivier Guinet - 05 56 73 63 73

MAIRIE: 2, rue de l'Hôtel de Ville
05 56 73 29 29

BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE:
Rue de la Plage - 05 56 09 86 61

RÉGIE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT:
05 56 09 85 77 - Bureau ouvert de 10h à 12h -
Fermé le samedi

**CENTRE MUNICIPAL
CULTUREL ET SPORTIF (CMCS):**
5 rue du Révérend Père Daniel Brottier
05 56 09 82 99

BIBLIOTHÈQUE: Rue de la Plage
05 56 73 81 95

PRESBYTÈRE: Abbé Da Rocha
06 10 34 22 31

TRÉSOR PUBLIC: 79, rue de la Plage
05 56 09 81 04

LA POSTE: Rue Mal d'Ornano
05 56 73 24 70

EDF DÉPANNAGE:
09 726 750 33

EDF AGENCE CLIENTÈLE:
09 69 36 66 66

AÉRODROME:
05 56 09 86 16

SNCF: Av. du G^{al} de Gaulle
05 56 09 85 56

BAC ROYAN-LE VERDON:
05 56 73 37 73

TAXIS SOULAC:
Delphine Martin : 06 75 28 20 76

PHARMACIENS:
M. Devals: 58, rue de la Plage - 05 56 09 84 40
M. Goulley: 37, rue de la Plage - 05 56 09 84 04

MÉDECINS:
Drs Aubert, Bouroux: 05 56 73 35 00
Dr Deraedt: 05 56 09 84 65
Gériatre - Dr Oddos: 05 56 09 83 39
Acupuncteur-mésothérapeute -
Dr Pasquini: 05 56 09 70 39

INFIRMIERS:
CENTRE PARAMÉDICAL:
05 56 09 75 86

M. Cremieu: 06 29 27 86 33
Mme Dupuy: 06 11 54 66 28
Mme Martin: 06 72 42 60 26
Mme Vilmin: 06 85 96 03 63
Mme Valet-Fontan,
et M. Fournier: 05 56 09 75 86
Mme Delacuvellerie: 06 82 17 19 40

LABORATOIRE ANALYSES MÉDICALES:
05 56 73 95 20

Tous les jours de 8h à 12h sauf mercredi

KINÉSITHÉRAPEUTES :
Mmes Arnaud, Ferrez, Roustit, MM. Bayle,
Jacques : 05 56 09 98 35

DENTISTES:
A. Capdarest, P. Ambille: 05 56 09 82 68
Ph. Clerc: 05 56 09 85 42
E. Lagardère: 05 56 73 61 63

PÉDICURE-PODOLOGUE:
M. Gabriel: 05 56 09 96 29

ORTHOPHONISTE:
M. Daramat: 05 56 73 60 67

OSTÉOPATHE:
M. Lagney: 06 58 10 45 09

PSYCHOLOGUE:
M. Vischi: 05 56 09 96 27

VÉTÉINAIRE:
A. Audry: 05 56 09 77 36

POMPES FUNÈBRES SOULACAISES:
M. Berges : 05 47 83 80 07

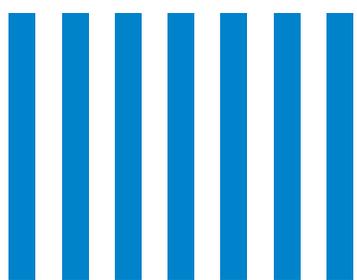
ARCHITECTE-CONSEIL COMMUNAL:
M. Jouison : 05 55 73 29 06 ou 29 19
Permanence mensuelle
en Mairie sur rendez-vous

ARCHITECTE-CONSEIL DU CAUE:
M. Barillot : 05 56 73 49 23
le 3^{ème} mardi du mois de 9h15 à 11h45

**MAISON DÉPARTEMENTALE
SOLIDARITÉ ET INSERTION:**
Salle des permanences RDC Mairie.
Uniquement sur rendez-vous:
05 56 41 01 01

DÉCHETTERIE
SOULAC-TALAI-LE VERDON:
Route du Verdon - 05 56 09 76 49
Du mardi au samedi
8h30 à 12h -14h à 17h30





soulac
sur mer

2, rue de l'Hôtel de Ville - BP 25
33 780 Soulac-sur-mer

Tél. : **05 56 73 29 03**

cabinet.maire@mairie-soulac.fr

www.mairie-soulac.fr